

L'Institut du travail de l'Université de Strasbourg et
la DREETS Grand Est ont le plaisir de vous inviter aux

Rencontres du Travail Edition 2022

L'Agile et le Précaire : dialogues sur les contrats courts

Si la part des contrats à durée déterminée dans l'emploi salarié reste inférieure à 12% et celle de l'intérim à 3%, ces statistiques reflètent mal la place qu'occupent les contrats courts sur le marché du travail qui sont au centre des mouvements de main d'œuvre et apparaissent désormais comme incontournables dans le processus de recrutement. En effet, leur part dans les embauches s'est accrue fortement en 20 ans, passant de 76 % en 2000 à 87 % en 2019 dans les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé. Les entreprises invoquent la nécessité de faire face aux incertitudes et le besoin d'agilité des organisations pour expliquer leur recours aux contrats courts. Les contrats courts apparaissent alors comme le marqueur d'une certaine vitalité économique.

Pourtant, cette hausse est surtout le fait d'un surcroît d'usage des contrats de moins d'un mois, les contrats d'une journée représentant aujourd'hui un tiers des contrats courts. On notera que parmi les embauches en CDD de moins d'un mois, 84 % sont des réembauches chez un ancien employeur.

Ainsi, force est de se demander si la répétition des contrats courts n'installe pas le contrat court dans la durée et le salarié dans la précarité en opérant le transfert du risque de l'entreprise au salarié et des changements majeurs dans la nature des relations d'emploi.

Qui sont les contrats courts ? Quels sont les cas de recours, les modalités et motifs d'utilisation ? Quelles sont les conséquences de l'utilisation des contrats courts sur la relation d'emploi, les parcours de vie et professionnels des salariés, dans la construction des collectifs de travail ? Quelles politiques publiques de lutte contre l'utilisation abusive des contrats courts ?

Des experts et acteurs socio-économiques, des représentants de l'État et des universitaires viendront débattre de ces questions lors de l'édition 2022 des Rencontres du travail.

Pour participer, inscription gratuite mais obligatoire

En présentiel Strasbourg, le Cardo _ Amphithéâtre A _
7 Rue de l'Écarlate Strasbourg

Pour vous inscrire en présentiel, [cliquez ici](#)

En distanciel via zoom

Pour vous inscrire en distanciel, [cliquez ici](#)

Contact : tiphaine.garat@unistra.fr / 0368858325

Les Rencontres du Travail 2022

L'Agile et le Précaire : dialogues sur les contrats courts

Strasbourg ou en distanciel,
Jeudi 30 juin 2022,
9h-17h



Direction régionale de
l'économie, de l'emploi,
du travail et des
solidarités du Grand Est

L'Agile et le Précaire: dialogues sur les contrats courts

Programme

Les Rencontres du Travail
Edition 2022

Journée animée par : Clément Geiger, journaliste chez Lefebvre Dalloz

8h30-9h Café d'accueil et capsules vidéos : « Regards sur la précarité et les contrats courts »

9h – 9h45 Ouverture

Elisabeth Demont, Vice-présidente Ressources humaines et dialogue social, Université de Strasbourg

Marie-Laurence Bertrand, Présidente du CA de l'Institut du travail de Strasbourg

Représentant du Ministère du Travail

9h 45 – 10h15 Propos introductifs aux dialogues sur les contrats courts: la réalité de la personne humaine à l'aune du travail précaire et de l'emploi agile (XIXème-XXème siècle)

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Professeur d'histoire du droit et des institutions, Université de Strasbourg

10h 15-10h45 Pause

10 h45 – 12h Table-ronde 1 : De l'utilisation des contrats courts par les entreprises

Intervention syndicale: représentant de la CGT

Lucas Bento De Carvalho, Professeur de droit privé, Université de Montpellier

Pierre Dulmet, Avocat, SCP Dulmet Dörr

Véronique Simonnet, Professeur d'économie, DARES, Ministère du travail

12 h – 13h45 Déjeuner – buffet déjeunatoire offert pour les participants en présentiel

13h45 – 14h15 Capsules vidéos « la précarité ailleurs » : L'usage des CDD en Allemagne et la précarité sur le marché du travail japonais
Philipp Gebauhr, Magistrat, Tribunal du travail, Dortmund, Allemagne (Arbeitsgericht Dortmund)

Stéphane Heim, Associate Professor in E Economic Sociology, Kyoto University, Graduate School of Letters

14h15- 15h15 Table-ronde 2 : De la précarité et ses conséquences

Intervention syndicale : représentant de la CFDT

Mario Correia, Chercheur associé au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Aix-Marseille Université

Laurianne Enjolras, Maître de conférences en droit privé, Université de Montpellier

François Fontaine, Professeur d'économie, Ecole d'Economie de Paris, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

15h15- 15h45 Pause

15h45 -16h45 Table ronde 3 : Du contrôle de l'utilisation des contrats courts

Intervention syndicale : représentant de la CGT-FO

Emilie Daudey, Directrice adjointe, Direction des Etudes et Analyses, Unedic

Raphaël D'Ovideo, Inspecteur du travail, DREETS Grand Est

Arnaud Lucchini, Docteur en droit privé, Université de Montpellier

16h45 – 17h Clôture

Fabienne Tournadre, Directrice de l'Institut du travail, Université de Strasbourg